

**HANGEST-SUR-SOMME**

# L'assainissement, ce n'est pas gagné

Les travaux pour la construction de la station d'épuration et le passage des réseaux sont semés d'imprévus. La municipalité veut tenter de minimiser les surcoûts.

---

ÉMILIE DA CRUZ

---



La rue des Fontaines a été fortement détériorée par les travaux d'assainissement.

En décembre, le maire d'Hangest-sur-Somme annonçait la nécessité de travaux d'assainissement dans toute la commune. « *Nous ne sommes pas aux normes, nous en sommes conscients, il faut donc y remédier* », indiquait alors Gérard Bailleul. Tout était déjà prévu : huit tranches de travaux, répartis entre le passage des réseaux dans les rues et la construction de la station de dépollution, avec un calendrier précis. C'était sans compter les mauvaises surprises.

Les tranches 1 et 2 (le passage des réseaux place de la Gare, rues du 11-Novembre, du Pont-de-Grez et des Fontaines), sont terminées. Mais elles ont été réalisées non sans difficultés. « *La rue des Fontaines nous a causé des soucis car elle est dans la partie la plus basse de la commune, explique l'édile. Lorsque l'entreprise a creusé, ils sont vite tombés sur la nappe phréatique. Ils ont travaillé les pieds dans l'eau, avec deux pompes. Et surtout, la route et les bordurages ont beaucoup souffert et sont donc à refaire.* » Résultat : les travaux, démarrés en mai, ont pris trois semaines de retard. Aussi, la voirie et les trottoirs de cette rue

vont devoir être refaits sur une portion de 700 à 800 m. « *Maintenant, entre la commune, l'entreprise, les assurances, reste à savoir qui va payer* », soupire M. Bailleul.

### **« LA SNCF CRAINT QUE LES RAILS BOUGENT AVEC LES VIBRATIONS »**

Ce n'est malheureusement pas le seul contretemps rencontré dans ce dossier. Pour accueillir les eaux usées et les traiter, le projet prévoit la création d'une station de dépollution près de la gare. Mais avant de lancer sa construction, la commune devait créer la voirie d'accès. Pour cela, il était prévu de renforcer la berge de la Somme, située à 60 m de là, afin de faire passer les engins de chantier sans soucis. Une entreprise spécialisée devait venir installer des pieux. Tout était calé jusqu'à ce que les Réseaux ferrés de France (RFF) ne viennent tout stopper. « *L'entreprise utilise une machine qui tape sur les pieux pour les enfoncer, explique le maire, mais la SNCF craint que les vibrations fassent bouger les rails de la ligne située à 15 m.* »

Un compromis a toutefois été trouvé. Des appareils de mesure vont être posés sur la ligne SNCF et l'entreprise va pouvoir intervenir entre fin septembre et début octobre. Mais si les relevés indiquent le moindre mouvement de terrain, l'intervention sera stoppée pour de bon. Un cas de figure évidemment redouté par le maire : « *Si ces travaux ne sont pas possibles, je ne sais pas encore comment nous procéderons pour tout de même continuer.* »

La copie, la reproduction et la diffusion sont soumis aux droits d'auteurs et nécessitent une déclaration préalable, conformément aux dispositions du code de la propriété intellectuelle. (Art L.335-2 et L.335.3)